

ANNEXE.

STATUTS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

Règne et chapitre.	Titre de l'acte.
45 Vic., chap. 53	Acte pour incorporer la Compagnie du chemin de fer de la Baie des Chaleurs.
49-50 Vic., chap. 80	Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie des Chaleurs.